



RENAULT

CONTRAT DE SOLIDARITÉ ET D'AVENIR, LA CFDT RENAULT S'ENGAGE !

2 AVRIL 2020

Dans un contexte de pandémie mondiale, l'ensemble des salariés de Renault n'ont pu échapper aux conséquences sanitaires et industrielles de ce Covid-19. Que l'on soit Chinois, Indien, Russe, Espagnol, Italien, Américain... ou Français, la santé des salariés a été mise à rude épreuve. L'économie mondiale a été stoppée, partout nos usines sont fermées.

En France, dès le 16 mars, la décision de stopper l'activité a été prise. Une décision poussée par l'ensemble des organisations syndicales du Groupe, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire des salariés. Ce sont alors plus de 18000 salariés qui se sont retrouvés en activité partielle, rejoint depuis ce lundi 30 mars par plus de 14000 autres qui sont à mi-temps en télétravail le matin et en activité partielle l'après-midi.

La volonté de la CFDT et des organisations syndicales de Renault et de la direction générale a donc été de réfléchir ensemble à un contrat social de crise, dans l'esprit de 2009, qui prendrait effet le plus tôt possible ayant pour butée la reprise d'activité totale.

La Cfdt Renault est entrée dans cette négociation avec trois objectifs :

- ▶ Celui de préserver l'emploi au sein de Renault et des filiales du groupe.
- ▶ Par la solidarité, celui de maintenir la rémunération identique à celle d'avant la crise sanitaire. Ne pas faire d'une crise sanitaire, une crise sociale.
- ▶ Celui de poser les bases d'une réflexion, d'un suivi et d'un contrôle sur les conditions de reprises, par le dialogue social, **sans précipitation** et dans un environnement sécurisé pour les salariés.

Ce que nous avons obtenu de cette négociation 'agile' en termes de timing (moins d'une semaine) et à distance (une première chez Renault) :

- 1/ La compensation de tous les salaires à 100% du net de paie avant crise et ce dès le mois d'Avril, le mois de Mars ayant été maintenu par la direction.

L'Etat prenant en charge 70% de la rémunération brute (hors accessoires de paie), le reste étant complété par un effort de solidarité de tous les salariés du Groupe, filiales comprises (Renault s.a.s., ACI Villeurbanne, Fonderie de Bretagne, Maubeuge Construction Automobile, Renault Sport Cars, Société des Automobiles Alpine, Sofrastock International, Société de Véhicules Automobiles de Batilly, Société de Transmissions Automatiques, SODICAM2 et Renault Digital).

Un fonds de solidarité a ainsi été créé, alimenté par le reliquat du fonds de solidarité de l'accord de crise de 2009 + le crédit obligatoire d'un jour de congé (CTI, UPA, RC, CT, CET



CFDT Renault



@ CfdtFranck

ou autres compteurs spécifiques aux sites des filiales, hors CTC) par les 36000 salariés du périmètre de l'accord.

Ce fonds permet de garantir 2,5 mois de compensation de salaire à 100% du net.

Aussi, pour tous les salariés en activité partielle et sous injonction des pouvoirs publics, un effort substantiel sur les compteurs temps a été demandé à Renault afin de pouvoir profiter d'une convention activité partielle. Par conséquent, pour une semaine d'activité partielle à 100%, 4 jours seront pris au titre de l'activité partielle, la cinquième journée étant complétée par le salarié qui prend à sa charge un jour de congé dans les mêmes conditions que ci-dessus.

2/ La deuxième grande partie de l'accord, porte sur une ambition forte de la Cfdt, celle de mettre en place localement, des commissions de préparation sanitaire de la reprise. L'objectif de ces commissions paritaires (où toutes les organisations syndicales représentatives sont représentées) serait, pendant le temps du confinement, de discuter des mesures et conditions idéales à mettre en œuvre pour que demain les salariés reprennent leurs activités de manière graduelle et dans un environnement de sécurité sanitaire optimal.

Dans un second temps, ce dialogue social innovant, permettrait, de réfléchir à l'organisation du travail pour les semaines et mois à venir. Cette réflexion passera par une phase de négociation locale permettant de scénariser ensemble l'avenir des sites en termes de reprise d'activités (organisation du travail, prise de congé, aide auprès des activités sociales, etc. ...)

La Cfdt Renault après avoir consulté l'ensemble de ces équipes engage sa signature non seulement pour préserver les emplois, préserver la sécurité des salariés, mais également pour porter un dialogue social local en déshérence ces derniers temps chez Renault filiales associées

PS. : La Cfdt Renault avec ses 20 sections syndicales réparties sur tout le territoire est solidaire de l'engagement de tous nos soignants mais également de tous les salariés qui œuvrent dans l'ombre et leur dit MERCI.